

Philanthropie et mouvements sociaux et environnementaux progressistes



Contexte

Les mouvements sociaux jouent un rôle essentiel dans la défense de la justice sociale et environnementale. Si les relations complexes entre les acteurs philanthropiques et les mouvements sociaux sont bien documentées, nous en savons peu sur la manière dont ces dynamiques évoluent dans un contexte marqué par la montée des politiques conservatrices et la numérisation de l'activisme. [Ce projet de recherche](#) offre une vue d'ensemble des enjeux clés qui façonnent ces relations et met en lumière les défis, les tensions et les opportunités de collaboration entre la philanthropie et les mouvements sociaux au Québec.

La relation entre fondations donatrices et mouvements sociaux est marquée par des tensions fondamentales :

Empowerment

- Ressources financières
- Légitimité institutionnelle
- Accès aux décideurs
- Renforcement organisationnel



Contrôle

- Agendas imposés par les donateurs
- NGOïsation / dépolitisation
- Modération des tactiques
- Dépendance aux ressources

Tandis que les acteurs philanthropiques présentent souvent leurs actions comme alliées des mouvements sociaux, elle peut aussi en devenir le gardien involontaire en imposant ses propres cadres, logiques de gouvernance et priorités stratégiques.

Tensions structurelles

NGOïsation

La professionnalisation des mouvements en ONG formelles risque de les dépolitiser : priorité aux rapports de donateurs plutôt qu'à la mobilisation de rue.

Philanthrocapitalisme

La volonté de rendre la philanthropie plus efficace et davantage axée sur les résultats dans l'octroi de subventions est incompatible avec les tactiques des mouvements sociaux.

Risques politiques

Sous des gouvernements conservateurs, les fondations reculent vers des programmes « sûrs », abandonnant les mouvements au moment où ils en ont le plus besoin.

Fragmentation des luttes

Le financement fragmenté par cause crée des groupes concurrents, affaiblissant la capacité de coalition et les revendications collectives plus larges.

Alternatives émergentes

Philanthropie basée sur la confiance

Financement pluriannuel sans conditions, centré sur les priorités des communautés bénéficiaires.

Octroi participatif de subventions

Inclusion des organisations bénéficiaires dans les décisions d'attribution des fonds.

Décoloniser la philanthropie

Redistribution du pouvoir dans l'écosystème de financement; remettre en cause le sauveurisme blanc.

Alignement des investissements

Portefeuilles 100% alignés sur la mission; éliminer la contradiction entre endowments et objectifs sociaux.

Autonomie des mouvements

Mutualisation des ressources, auto-financement, refus des fonds conditionnels pour préserver la capacité de disruption.

Trois domaines d'engagement philanthropique



Mouvements féministes

À partir des années 1970, les acteurs philanthropiques ont progressivement soutenu les mouvements féministes, élargissant leur action des droits des femmes vers l'égalité des genres et le changement systémique. Si les grandes fondations ont joué un rôle clé dans le financement du plaidoyer et des réformes, elles ont aussi suscité des critiques quant aux rapports de pouvoir qu'elles entretiennent avec les mouvements. Plus récemment, la philanthropie féministe met l'accent sur la transformation des inégalités structurelles par des approches inclusives.

Principales contributions des fondations : financement du plaidoyer et de la défense juridique; sensibilisation du public; défense des droits reproductifs et des droits des personnes LGBTQIA+; organisation citoyenne des infrastructures féministes.



Mouvements de justice raciale

L'engagement philanthropique envers les mouvements pour la justice raciale s'inscrit dans un contexte d'inégalités persistantes et de sous-investissement chronique dans les communautés racialisées. Les acteurs philanthropiques peuvent mobiliser des ressources pour soutenir les communautés et les institutions racialisées, tout en alignant leurs pratiques d'investissement sur leurs missions en matière d'équité. Au-delà du financement, les fondations sont appelées à soutenir des changements structurels en alignant leurs pratiques, leurs investissements et leurs rapports de pouvoir avec les objectifs de justice raciale.

Principales contributions des fondations : Soutien aux organisations dirigées par des personnes noires, autochtones ou issues de minorités ethniques; mobilisation communautaire; défense des droits; développement du leadership.



Mouvements de justice climatique

Le lien entre la philanthropie et les mouvements de justice climatique s'est renforcé à mesure que la crise climatique s'est intensifiée. Les acteurs philanthropiques les soutiennent en finançant des actions de plaidoyer, en influençant la gouvernance environnementale et en contribuant à définir les politiques climatiques. Leur capacité à mobiliser des ressources à long terme et à favoriser la collaboration en fait des catalyseurs importants de l'action climatique. Toutefois, leur soutien demeure souvent concentré sur les grandes organisations, ce qui alimente les appels à des approches plus participatives et ancrées dans les communautés.

Principales contributions des fondations : Ressources pour la défense juridique; défense des terres autochtones; communication publique; organisation communautaire; recherche; infrastructure des mouvements.

Risques de cooptation

- Professionnalisation
- Programmes dictés par les bailleurs de fonds
- Dépolitisation
- Discours sur « l'empowerment » plutôt que pour la lutte féministe structurelle

- Modération des revendications antiracistes
- Pressions pour adoucir le langage explicitement axé sur la race
- Reproduction des rapports de pouvoir racialisés
- Politique de respectabilité et contrôle des bailleurs de fonds

- Préférence pour des solutions climatiques technocratiques ou axées sur le marché
- Refus des politiques anti-extractivistes
- Contradictions entre les subventions et les investissements des fondations

Stratégies d'autonomie élaborées par les mouvements

- Financement fondé sur la confiance
- Octroi participatif de subventions
- Fonds féministes
- Programmes menés par les mouvements
- Soutien sans restriction
- Organisation intersectionnelle

- Institutions dirigées par les communautés
- Modèles de financement réparateurs
- Investissements alignés sur la mission
- Refus des financements conditionnels
- Constitution de coalitions

- Campagnes de désinvestissement
- Mobilisation menée par les acteurs terrain
- Leadership autochtone
- Réseaux pour la justice climatique
- Autonomie du mouvement face aux agendas climatiques des entreprises